

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais

Compte rendu

Date : 6 juin 2017

Heure : 9h00 à 16h35

Endroit : Salle Norman MacMillan de la MRC de Papineau à Papineauville

Membres :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Alain Auclair	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique	X	
Dominik Chartier	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu	X	
Alain Trudel	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood		X
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières	X	
François Poirier	Groupe Faune	Territoire de chasse et pêche Poirier		X
Abigaël Guénette	Groupe Faune	ZECO	X	
Frédéric Lussier	Groupe Faune	Réserve faunique La Vérendrye	X	
Pierre Rollin	Groupe Faune	Fédécp-07	X	
Vacant	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier		
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
Alain Lacoste	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen		X
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCQ	X	
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits	Clubs de motoneige de l'Outaouais	X	
John McDonnell	Groupe nature	SNAP Outaouais		X
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Paula Armstrong	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection	X	
François Larose	Groupe nature	PERO		X
Régent Dugas	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	X	
Patrick Laliberté	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
Jean-François Larrivée	Groupe territoire	MRC de Papineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe premières nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe premières nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe premières nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

Remplaçants :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
François Trottier	Groupe Faune	Fédération des pourvoies du Québec	X	
Christian Picard	Matière ligneuse	La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée	X	

Personnes ressources et invités :

Nom	Organisme	Présent	Absent
Cathy Labrie	MFFP	X	
Mélanie Varin-Lacasse	MFFP	X	
Christine Lambert	MFFP (point 9 via téléphone)	X	
Pierre Tremblay	FCMQ	X	
Raymond Barrette	MRC Pontiac	X	

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 23 mars 2017
 4. Suivi de la rencontre du 23 mars 2017
 - a) Résolution concernant les enjeux de la TRGIRTO
 - b) Suivi des actions
 5. Nouvelles
 6. Proposition de plan de travail visant l'élaboration d'un processus d'harmonisation opérationnelle
 7. Suivi de la consultation sur le PAFIO 2017-2023
 8. Suivi – Rencontre sur les enjeux écologiques du 3 mai 2017
 9. Suivi de la consultation sur la modification du PAFIT 2013-2018
 10. Résumé et discussion concernant les informations disponibles sur le réseau routier principal sur territoire public en Outaouais
 11. Suivi de la rencontre sur la culture forestière
 12. Projets PADF
 - a) Budget et dépenses 2017-2018 estimées
 - b) Suivi des projets en cours
 - c) Décrire la TRGIRT et sensibiliser les gens aux nombreux services rendus par la forêt
 - d) Randonnée carbone ZÉRO de l'Association QUAD Région de l'Outaouais (AQR – O) et du Club QUAD Petite-Nation
 - e) Journée de colloque sur la planification forestière en forêt publique sous garantie d'approvisionnement
 - f) Projet visant à sensibiliser la population en Outaouais à la gestion intégrée des ressources et du territoire et à faire la promotion de la TRGIRTO
 - g) Idées de projets
 13. Suivi du dossier sur la sécurité des usagers des chemins multi-usages
 14. Divers
 15. Levée de la réunion
-

1. Ouverture de la rencontre

M. Dugas souhaite la bienvenue aux participants en soulignant la belle participation aux rencontres.

Les participants se sont présentés plus tard au cours de la rencontre. M. Christian Picard de la Compagnie Commonwealth Plywood Ltée agit à titre de remplaçant de M. Alain Trudel. M. Pierre Tremblay de la Fédération des clubs de motoneige du Québec est présent comme invité (il est le remplaçant de M. Saumure).

2. Adoption de l'ordre du jour

TRGIRTO 201706-1

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Gérard Desjardins en laissant le point Divers ouvert.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 23 mars 2017

TRGIRTO 201706-2

Le compte rendu de la rencontre du 23 mars 2017 tenue au Domaine de l'Ange-Gardien, à l'Ange-Gardien, est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Pierre Rollin, secondée de M. Gérard Desjardins.

4. Suivi de la rencontre du 23 mars 2017

a) Résolution concernant les enjeux de la TRGIRTO

Compte tenu que la résolution sur les enjeux de la TRGIRTO a été adoptée le 23 mars à la majorité avec un vote contre, M. Barrette explique qu'après la rencontre du 23 mars, il a demandé à M. François Poirier si son opposition visait l'ensemble des enjeux ou seulement celui sur les changements climatiques. M. Poirier a confirmé qu'il n'était pas favorable à ajouter les changements climatiques et qu'il était d'accord avec tous les autres enjeux.

Le libellé de la résolution a été écrit de sorte qu'un consensus a été obtenu pour tous les enjeux sauf pour les changements climatiques. Ce dernier enjeu a été adopté à la majorité avec un vote contre.

b) Suivi des actions

À titre de secrétaire du PERO, M. Dominic Lauzon a transmis une résolution confirmant la nomination de M. François Larose à titre de représentant du PERO.

La directrice du secteur faune du MFFP a indiqué à Mme Labrie qu'il n'existe pas de stratégie faunique comme telle. Des plans de gestion de différents cheptels ou de certaines espèces fauniques sont cependant disponibles et mis en œuvre. Ces derniers sont pris en compte dans le cadre de la planification forestière opérationnelle. Il existe par exemple des VOIC pour la gestion de divers habitats comme pour celui du cerf de Virginie. Le MFFP est disposé à venir présenter les plans de gestion qu'il met en application lors d'une rencontre de la TRGIRTO. Estimant que ces plans de gestion n'ont pas la même portée qu'une stratégie faunique pourrait avoir, M. Desjardins initiera une démarche avec les membres des Groupes Nature et de la Faune afin de formuler une proposition qu'il soumettra à la prochaine rencontre.

Les dates des rencontres concernant les journées d'information sur la planification forestière réalisée par le MFFP ont été fixées. Une première rencontre a eu lieu mardi le 30 mai à Mansfield et Pontefract. M. Desjardins mentionne que la journée a été très intéressante et instructive. La deuxième rencontre se tiendra à Maniwaki le 15 juin.

5. Nouvelles

- a) M. Desjardins rapporte une nouvelle parue dans le Journal de Montréal concernant un rapport du Vérificateur général du Québec sur les travaux sylvicoles. Certaines problématiques ont été soulevées notamment en ce qui a trait aux contrats attribués par Rexforêt pour les travaux sylvicoles non commerciaux. Le MFFP ne sait pas si les investissements sylvicoles des dernières décennies ont donné les résultats escomptés. Peu de suivis d'efficacité sont réalisés.

M. Chartier indique que Résolu est préoccupé par les conversions de peuplements qui favorisent l'établissement de plantation de pin blanc au détriment des superficies de résineux (SEPM). Cette tendance découlerait de la stratégie sylvicole dans l'Outaouais.

On se demande si Rexforêt doit tenir compte du consensus sur l'harmonisation du calendrier des opérations. M. Trottier rapporte que des difficultés ont été signalées dans les régions des Laurentides et de Lanaudière pour convenir d'ententes d'harmonisation avec Rexforêt pour les travaux sylvicoles non-commerciaux. On note que cet organisme ne diffuse jamais de demande d'harmonisation opérationnelle pour les travaux sylvicoles dans l'Outaouais.

TRGIRTO 201706-3

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. François Saumure, secondé par M. Frédéric Lussier, d'inviter un représentant de Rexforêt à venir expliquer le fonctionnement de cet organisme lors de la prochaine rencontre de la TRGIRTO et de demander qu'un représentant de Rexforêt siège à la TRGIRTO sur une base régulière à titre de collaborateur.

- b) M. Chartier souligne la problématique que Résolu éprouve en lien avec l'application des modalités des COS dans l'UA 073-52. Plusieurs secteurs situés en territoire revendiqué par les communautés autochtones ne peuvent être opérés. Les critères liés de la proportion de la forêt résiduelle sous forme de blocs et de la proportion de la superficie totale du COS à une certaine distance d'un bloc de forêt résiduelle (600 m et 900 m) limitent le nombre de COS qui peuvent être traités comme solution de rechange.
- c) Mme Labrie informe les participants que les fiches VOIC sont présentement en cours de révision. Au fur et à mesure que les fiches seront complétées, Mme Labrie les enverra aux membres. Les modifications apportées seront mises en évidence.

ACTIONS : Transmettre aux membres le rapport du Vérificateur général sur les travaux sylvicoles (R. Barrette)

Faire parvenir au coordonnateur une proposition de fonctionnement visant à conclure des ententes d'harmonisation pour les travaux sylvicoles non-commerciaux avec Rexforêt (F. Trottier)

S'informer si un plan d'action particulier sera mis en place suite au rapport du Vérificateur général sur les travaux sylvicoles (C. Labrie)

6. Proposition de plan de travail visant l'élaboration d'un processus d'harmonisation opérationnelle

M. Barrette présente la proposition de plan de travail pour l'élaboration d'un processus d'harmonisation opérationnelle. Ne pouvant se libérer suite à une invitation à participer à la présente discussion, M. Laurent Dubois du BMMB a confirmé qu'il était d'accord avec le plan de travail et qu'il souhaitait être invité à participer au comité qui sera mis sur pied. Les représentants des BGA indiquent qu'ils n'ont pas reçu de plaintes directes et qu'ils reçoivent peu de demande de mesures d'harmonisation. Ils suggèrent qu'une marge de manœuvre devrait leur être donnée afin de pouvoir apporter certains ajustements mineurs au secteur d'intervention. Ces ajustements pourraient toucher la largeur des bandes de protection, les limites des contours, la disposition des blocs de coupe sans enlever de superficies (p.ex. dans les encadrements visuels), la disposition des bouquets de rétention variable, etc.. Si cette souplesse leur était accordée, il ne faudrait pas que les modifications entraînent des impacts sur les garanties d'approvisionnement ou encore sur les résultats de l'inventaire de la matière ligneuse non utilisée (IMLNU).

TRGIRTO 201706-4

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Gérard Desjardins, d'approuver le plan de travail visant l'élaboration d'un processus d'harmonisation opérationnelle et de former un comité de travail, qui sera composé de représentants du MFFP, du BMMB, de Rexforêt et des membres intéressés, et dont le mandat est de développer et de recommander à la TRGIRTO le processus d'harmonisation opérationnelle, si possible, lors de la prochaine rencontre le 6 septembre 2017.

7. Suivi de la consultation sur le PAFIO 2017-2023

Le rapport de consultation publique produit par la MRC de Pontiac se trouve sur le site de la TRGIRTO. Mme Labrie présente ce que contiendra le rapport de suivi de la consultation. Au total, 250 commentaires ont été formulés comparativement à 51 l'an dernier. Les réponses que le MFFP fournira aux personnes les ayant émis se répartissent en trois types de commentaires ou de demandes, soit :

- 1) les demandes liées à l'harmonisation opérationnelle et transmises aux BGA: 125 demandes provenant de 42 individus ou organismes;
- 2) les commentaires spécifiques traités par les Unités de gestion: 58 demandes provenant de 31 individus ou organismes;
- 3) certains commentaires de nature très spécifique: font l'objet d'une réponse directe au demandeur et ne sont pas inclus au tableau-synthèse. 24 demandes provenant de 14 individus ou organismes.

Mme Labrie fait le tour des commentaires et des réponses. Les BGA ont déjà été informées des demandes qui les concernent. M. Chartier mentionne que les personnes qui ont émis des commentaires concernant les chantiers de Résolu prévus à la PRAN sont ajoutées à la liste

d'envoi des consultations pour l'harmonisation opérationnelle. S'il n'y a pas de demande de mesures d'harmonisation en provenance de ces personnes suite à ces envois, les commentaires reçus lors de la consultation du PAFIO ne sont pas retenus. Étant donné que les SIP visés risquent d'être modifiés, qu'ils pourraient ne pas être réalisés ou encore qu'ils pourraient l'être seulement dans six ans, il apparaît inopportun de tenter de convenir de mesures d'harmonisation pour tous ces commentaires dès maintenant. D'autant plus que les responsables de la réalisation des SIP ne sont pas connus pour plus d'une année. De plus, à chaque année, une nouvelle consultation du PAFIO se tiendra. Le nombre de demande de mesures d'HO augmentera par conséquent. Il devient alors difficile pour les BGA d'en faire le suivi.

M. Barrette souligne que des efforts sont consentis pour solliciter plus de gens à émettre des commentaires lors des consultations publiques afin de favoriser l'acceptabilité sociale des pratiques forestières. Par respect pour ceux qui se donnent la peine de consulter les documents et d'exprimer des commentaires, il faut s'assurer de leur répondre dans des délais raisonnables et d'éviter dans la mesure du possible toutes confusions.

Il est suggéré que le MFFP réponde aux personnes ayant émis des commentaires liées à l'HO, que leurs demandes ont été enregistrées. Il devrait également être mentionné qu'ils seront contactés par le BGA responsable du ou des chantiers ciblés lorsque ceux-ci seront inscrits à la programmation annuelle. Dans le cadre de la planification forestière, des notes devraient apparaître dans les fichiers des SI afin de rappeler aux BGA les commentaires liés à l'HO émis lors des consultations publiques des PAFIO.

Mme Armstrong signale que les commentaires du PEP n'apparaissent pas dans la liste présentée par Mme Labrie. Selon le PEP, le PAFIT 2018-2013 aurait dû être consulté avant le PAFIO 2018-2013 puisque c'est la stratégie qui oriente le PAFIO. Le PEP recevra une réponse directe.

8. Suivi – Rencontre sur les enjeux écologiques du 3 mai 2017

Le MFFP a procédé à une mise à jour (toujours en cours) des documents qu'il a produits concernant l'aménagement écosystémique. Vu la quantité et la complexité des informations, une présentation sommaire des enjeux a été faite le 3 mai et seule la structure d'âge des forêts a été vue plus en détails. De nouveaux concepts ont été développés pour effectuer les analyses d'écart entre les stades de développement de la forêt naturelle et de la forêt actuelle et les analyses sur la représentativité des vieilles forêts. Pour le prochain PAFIT (2018-2023), le MFFP prévoit appliquer le consensus obtenu à la TRGIRTO concernant les cibles de structure d'âge. Lorsque les données du prochain inventaire décennal seront disponibles, il sera possible de faire une nouvelle analyse beaucoup plus précise. Éventuellement, les cibles pourront alors être ajustées selon les résultats de cette analyse.

9. Suivi de la consultation sur la modification du PAFIT 2013-2018

Le rapport de consultation publique produit par la MRC de Pontiac se trouve sur le site de la TRGIRTO. Mme Lambert présente les résultats de la consultation concernant la Dérogation à la

coupe en mosaïque et à la coupe avec protection de la régénération et des sols pour la période 2017-2018 dans l'unité d'aménagement 073-52. Au total, 7 personnes ont formulées des commentaires. Des modifications ont été apportées à la dérogation pour tenir compte de certaines demandes.

Soupçonnant qu'ils ne puissent pas être récoltés à cause des modalités par COS, M. Chartier demande que deux COS en particulier soient analysés. Le MFFP procédera à l'analyse des SIP de l'UA 073-52 pour les deux années à venir afin de vérifier que les critères liés aux modalités par COS n'excluent pas des COS qui autrement auraient pu être récoltés.

10. Résumé et discussion concernant les informations disponibles sur le réseau routier principal sur territoire public en Outaouais

Lors de la rencontre de la TRGIRTO du 17 novembre 2016, les membres ont demandé au coordonnateur de dresser un bilan des informations disponibles concernant le réseau routier forestier principal sur le territoire public en Outaouais et de proposer des éléments à retenir pour le PAFIT 2018-2023. M. Barrette présente un résumé des divers documents qui ont été produits par la CRRNTO, entre autres, et les décisions qui en ont découlées en rappelant que *l'Accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable* est l'un des enjeux de la TRGIRTO. La plupart des solutions qui ont été explorées n'ont pas été retenues ou ont été difficilement applicables.

Le Plan Stratégique - Réseau routier principal sur le territoire public en Outaouais – Horizon 2008-2013, produit par la CRÉO, date de juin 2009. Les informations contenues dans plusieurs autres documents ne sont également plus à jour. Même si quelques travaux ont permis ces dernières années d'améliorer certaines sections de chemins ou des infrastructures, la situation générale s'est plutôt détériorée. M. Barrette suggère quelques pistes de solutions pour tenter de résoudre certaines problématiques.

Les membres identifient quelques éléments qui devraient être ajoutés pour la mise à jour de ce dossier :

- La construction du pont sur la rivière Coulonge et le développement de l'axe est-ouest qui en découlera;
- La section problématique du chemin Maniwaki-Témiscamingue qui se trouve dans la municipalité de Lytton;
- La mise en œuvre du programme de remboursement des coûts de chemin multiusage (PRCM) et du programme d'aménagement durable des forêts (volet voirie forestière des interventions ciblées);
- La fermeture de l'usine de Rapides-des-Joachims et le piètre état du principal chemin d'accès au territoire pour son approvisionnement.

Cet enjeu est préoccupant depuis plusieurs années. La question financière demeure au cœur des solutions qui permettraient d'améliorer la situation. La TRGIRTO peut demander au MFFP

que le portrait de la situation soit décrit avec plus de détails dans le PAFIT 2018-2023 et que les pistes de solutions les plus réalistes y soient proposées.

TRGIRTO 201706-5

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Pierre Rollin, de fournir au MFFP toutes les informations disponibles concernant l'enjeu de *l'Accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable* et de lui demander de les intégrer dans le PAFIT 2018-2023.

11. Suivi de la rencontre sur la culture forestière

Une journée de travail sur la culture forestière organisée par Enviro Éduc'Action (EEA) à la demande de la TRGIRTO a eu lieu le 19 avril. Des membres de la TRGIRTO et le directeur de créneau du Collectif Bois étaient présents. La rencontre visait à prendre connaissance de l'état de ce qui se fait en termes d'éducation forestière pour les clientèles scolaires et le grand public sur le territoire de la région de l'Outaouais et à analyser les besoins pour des activités complémentaires. Un document d'analyse a été produit par EEA dans le but de résumer les constats de cette journée de travail et ainsi orienter la réflexion des membres de la TRGIRTO et du Collectif Bois quant aux prochaines étapes qui permettront de consolider la promotion de la culture forestière régionale.

M. Barrette présente succinctement le contenu du document d'analyse. Un exercice de priorisation a fait ressortir trois objectifs à mettre en oeuvre dans le cadre de toute future démarche collective de promotion de la culture forestière en Outaouais :

- 1) Rejoindre davantage le milieu scolaire;
- 2) Améliorer la confiance envers le milieu (industrie et gouvernement);
- 3) Développer des outils de communication.

Dans les autres régions du Québec, les organismes en charge de la promotion de la culture forestière sont les Associations forestières régionales. Dans l'Outaouais, il n'y a plus d'association forestière. Il pourrait être intéressant de remettre sur pied dans l'Outaouais un organisme qui serait voué à l'éducation, à l'information et à la sensibilisation de la population à l'importance de la forêt et du bois dans notre développement ainsi qu'à l'aménagement forestier durable.

Deux scénarios de structures attitrées à la promotion de culture forestière se dégagent :

- 1) Que la TRGIRTO mette sur pied un projet donnant le mandat à un démarcheur d'identifier, de rencontrer et de sonder les organismes régionaux susceptibles de consacrer des énergies à la promotion de la culture forestière en Outaouais;
- 2) Que la TRGIRTO soit le promoteur de projets et/ou d'appels de projets de culture forestière permettant de palier les faiblesses de la région et de compléter ce qui se fait déjà.

Comme le PADF se terminera le 31 mars 2018, la période de temps disponible pour mettre en branle un projet cherchant à identifier les opportunités de mettre sur pied une association forestière serait insuffisante. Cette possibilité pourrait être envisagée dans la cadre d'une deuxième phase du PADF.

12. Projets PADF

a) Budget et dépenses 2017-2018 estimées

Le budget de 2017-2018 pour réaliser des projets s'élève à 279 297\$. Ce montant résulte des argents non-dépensés en 2015-2016, en 2016-2017 et du reliquat du PDRF additionné de l'enveloppe prévue pour 2017-2018. Les sommes engagées ou sur le point de l'être totalisent près de 72 808\$. Un montant d'environ 201 000\$ serait ainsi disponible pour la réalisation de nouveaux projets qui devraient être engagés avant le 31 mars 2018 et terminés à la fin du mois de juin 2018.

b) Suivi des projets en cours

Le projet *Vulgarisation des informations disponibles en lien avec les modalités par compartiment d'organisation spatiale (COS)* est débuté. Les résultats de ce projet seront présentés au comité sur les COS le 17 août prochain.

Le projet *Planification maximale de quelques COS dans l'UA 073-52 et analyse selon différents scénarios* commencera le 20 juin et se terminera le 15 novembre 2017.

c) Décrire la TRGIRT et sensibiliser les gens aux nombreux services rendus par la forêt

Le coordonnateur recommande l'approbation du projet soumis par le Club des ornithologues de l'Outaouais. M. Desjardins en fait la présentation.

TRGIRTO 201706-6

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Jacques David, d'accepter de financer la réalisation du projet *Décrire la TRGIRT et sensibiliser les gens aux nombreux services rendus par la forêt* pour un montant de 450\$ tel que demandé.

d) Randonnée carbone ZÉRO de l'Association QUAD Région de l'Outaouais (AQR – O) et du Club QUAD Petite-Nation

Le coordonnateur recommande l'approbation du projet soumis par l'Association Quad de l'Outaouais. M. Chaîné le présente.

TRGIRTO 201706-7

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. Gérard Desjardins, secondée de M. Pierre Rollin, d'accepter de financer la réalisation du projet *Randonnée carbone ZÉRO de l'Association QUAD Région de l'Outaouais (AQR – O) et du Club QUAD Petite-Nation* pour un montant de 125\$ tel que demandé.

e) Journée de colloque sur la planification forestière en forêt publique sous garantie d'approvisionnement

L'augmentation du niveau de connaissance des parties intéressées à la gestion intégrée des ressources et du territoire est une des conditions critiques préalable à une plus grande participation de la population aux consultations publiques. Visant l'amélioration de l'acceptabilité sociale des pratiques forestières, M. Barrette présente une proposition de projet dont les objectifs (la proposition a été envoyée par courriel avant la rencontre) sont de :

- 1) Préparer les clientèles visées à participer à la prochaine consultation publique du PAFIT;
- 2) Faire connaître le rôle et les responsabilités de la TRGIRTO;
- 3) Expliquer les étapes des consultations publiques;
- 4) Élargir le bassin des gens qui participent aux consultations.

Le colloque se tiendrait à l'automne. Un devis de projet devra être développé de façon plus détaillée afin de pouvoir confier l'organisation de ce colloque à une ressource au mois de juillet.

TRGIRTO 201706-8

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Gérard Desjardins, d'accepter de développer et de financer la réalisation du projet *Journée de colloque sur la planification forestière*.

f) Projet visant à sensibiliser la population en Outaouais à la gestion intégrée des ressources et du territoire et à faire la promotion de la TRGIRTO

Bien que la LADTF ait été adoptée en 2010 et que les TGIRT aient été mises en place dès cette année-là, le public est très peu informé du virage qui a été entrepris dans le mode de gestion des forêts du domaine public. Une population mieux informée quant à comment la gestion intégrée des ressources et du territoire en forêt publique est mise en pratique dans l'Outaouais devrait contribuer à améliorer la confiance envers le milieu.

Le projet consisterait à produire dans un premier temps un plan de communication pour la TRGIRTO. Selon les objectifs et les paramètres qui auront été définis dans ce plan, d'autres activités pourraient par la suite être développées.

TRGIRTO 201706-9

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. Gérard Desjardins, secondée de M. François Saumure, d'accepter de développer et de financer un projet visant à produire un plan de communication pour la TRGIRTO.

g) Idées de projets

M. Barrette présente des idées de projet qui ont été identifiées avec l'aide de plusieurs collaborateurs au MFFP. Les membres ne manifestent pas d'intérêt particulier pour les éléments présentés.

Cette présentation incite cependant certains membres à émettre des propositions de projets qui pourraient être développés :

M. Lussier serait intéressé à réaliser un projet qui permettrait d'identifier des frayères de doré jaune dans les Réserves fauniques. La méthodologie pour ce faire nécessite d'être développée et testée dans une première étape. Les sites de frayères identifiés pourraient être soumis au MFFP dans le but de les intégrer au plan d'affection ce qui leur assurerait une meilleure protection.

M. Desjardins explique qu'il a déjà entrepris des discussions avec des enseignantes de l'école primaire Rapides-Deschênes afin de développer un projet de sortie sur le terrain. Les élèves seraient appelés à identifier des espèces d'arbres et à créer des herbiers. La sortie se déroulerait à l'automne. L'aide financière permettrait de payer les autobus pour transporter les participants à la Forêt-La-Blanche.

Mme Armstrong souhaite organiser et tenir une rencontre avec les représentants et les remplaçants du Groupe Nature. Un représentant du MFFP serait invité à participer à cette rencontre visant à mieux coordonner les interventions de ce groupe autour de la TRGIRTO.

Les personnes intéressées à soumettre un projet sont invitées à compléter un formulaire et à le remettre au coordonnateur en vue d'une présentation lors de la rencontre de la TRGIRTO le 6 septembre.

- ACTIONS :**
- Envoyer un formulaire de soumission de projet à M. Lussier (R. Barrette)
 - Compléter et transmettre au coordonnateur un formulaire pour le projet d'identification des frayères de doré jaune (F. Lussier)
 - Compléter et transmettre au coordonnateur un formulaire pour le projet de sortie-terrain avec les élèves de l'école primaire de Rapides-Deschênes (G. Desjardins)
 - Compléter un formulaire et transmettre au coordonnateur pour le projet de rencontre des membres du Groupe Nature (P. Armstrong)

13. Suivi du dossier sur la sécurité des usagers des chemins multi-usages

Le plan d'action sur la sécurité des usagers des chemins multi-usages a été approuvé par la TRGIRTO au mois de novembre 2016. Parmi les actions à réaliser, les BGA devaient identifier les chemins stratégiques qui seront utilisés lors de la saison d'opération 2017-2018. Les intervenants concernés auraient été ensuite invités à identifier les sections dangereuses sur ces chemins. Seul Résolu a rendu accessible une carte des tracés de chemin potentiellement utilisés. Suite à une démarche visant à solliciter les membres des deux Tables opérationnelles (BGA), ceux-ci ont mentionné qu'il existe déjà le calendrier des opérations, les mesures d'harmonisation opérationnelle et les consultations publiques. Ils ne voyaient pas la nécessité d'ajouter une autre étape. Ils ont mentionnés également que la planification des BGAD en cours de saison change sans cesse et ils ne voulaient pas créer de fausses attentes aux membres de la TGIRT. Il a donc été convenu que le sujet devrait être discuté à la TGIRTO.

Une autre action à réaliser consistait à inviter des organisations intéressées à former un comité consultatif. Au total, neuf personnes ont manifesté leur intérêt. M. Barrette attendait de recevoir les tracés de chemins et l'identification des sections dangereuses avant de convoquer une première rencontre du comité. Il se questionne sur la pertinence de le faire compte tenu qu'il estime que cette question des chemins utilisés pour le transport des bois et la sécurité des usagers devrait être intégrée dans le processus d'harmonisation des usages.

Tel que prévu un formulaire de plaintes pour les usagers des chemins multiusages a été élaboré. Il reste à le valider et à prévoir un mécanisme pour sa gestion.

14. Divers

Aucun sujet en divers.

15. Levée de la réunion

La séance est levée à 16h35.